

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE SANCY ARTENSE

Réunion du Conseil d'Administration
Séance du 31 mars 2009

Présents

STRUCTURES / COMMUNES	TITULAIRES	EXCUSÉS	POUVOIRS
St-Genès Champespe	Mme Corinne GATIGNOL		
Saint-Sauves	M. Claude BRUT		
Saint-Donat	M. François MARION		
Tauves	Mme Christiane BONHOMME		
Bagnols		Mme Sophie HUMEAU	
UDAF		Mme Mireille CHARBONNEL	
CLIC		Mme Christiane GAYDIER	
ADAPEI	Mme Nadine GATIGNOL		
Croix Marine			

Étaient également présentes:

- Odile PAGENEL Sancy Artense Communauté,
- Ludivine GIRAL Sancy Artense Communauté.

Secrétaire de séance: Ludivine GIRAL.

Le Compte-rendu du précédent Conseil d'administration est approuvé.

Ordre du jour

[I. DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2009.....2](#)

[II. COMPTE ADMINISTRATIF 2008 - COMPTE DE GESTION 2008 ET BUDGET 2009.....2](#)

I. DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2009

- **Présentation d'une analyse financière du CIAS rétrospective**

Cf. annexe jointe.

M. le Président demande si l'entretien des véhicules se fait sur le budget CIAS ou sur le budget de la Communauté de communes.

Il lui est répondu que la propriété est celle de la Communauté mais l'entretien revient à la charge du CIAS.

Concernant le CLSH, M. le Président note que le déficit restant ne tient pas compte du transport, puisque dans la cadre du bus des Montagnes, celui-ci est assuré par la Communauté de Communes. Pour se rendre compte du déficit exact il aurait fallu le prendre en considération.

Voir annexe I

II. COMPTE ADMINISTRATIF 2008 - COMPTE DE GESTION 2008 ET BUDGET 2009

- **Présentation du Compte Administratif**

Mme GATIGNOL Corinne est désignée Présidente de Séance pour le vote du Compte Administratif.

Après lecture des chiffres, Mme GATIGNOL fait procéder au vote du Compte Administratif, qui s'établit comme suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses :	253 895,34 €
Recettes :	265 473,81 €
Résultat de l'exercice :	+ 11 578,47 €
Résultat reporté :	+ 13 916,47 €
Résultat de clôture 2008:	+ 25 494,94 €

Pas de section d'investissement-

voir détail en annexe 2

A l'unanimité, le compte administratif est adopté.

- **Proposition pour l'augmentation du prix des repas du portage**

Il est proposé de passer le prix du repas de 7,50€ à **8,00€**
et le prix du pain de 0,16€ à **0,25€**.

M. Le Président informe que la dernière augmentation du coût des repas a eu lieu en février 2007.

M.BRUT considère que l'augmentation du prix du pain est élevée. Il préconise 0,20€.

A l'unanimité, le Conseil d'administration vote le prix des repas du portage à 8,00€ et 0,20€ le pain à compter du 1er avril 2009.

- **Proposition pour l'augmentation du prix du CLSH**

Rappel des prix pratiqués en 2008:

	QF < 450 €	450 € < QF < 800 €	QF > 800 €	Hors communauté
Accueil de Loisirs				
Journée	8,50 €	10,50 €	12,50 €	13,50 €
Semaine	40 €	50 €	60 €	65 €
Mini-Camps				
6/13 ans	60 €	65 €	70 €	75 €
13/16 ans	80 €	85 €	90 €	95 €

Nuits sous tentes au Centre : 5 € la nuitée

M.BRUT indique qu'il faut appliquer une augmentation régulière pour conserver l'équité entre chaque tranche.

Il est proposé d'augmenter les tarifs comme suit:

	QF < 450 €	450 € < QF < 800 €	QF > 800 €	Hors communauté
Accueil de Loisirs				
Journée	9,00 €	11,50 €	14,00 €	15,00 €
Semaine	42,00 €	55,00 €	65,00 €	70,00 €
Mini-Camps				
6/13 ans	65,00 €	70,00 €	75,00 €	85,00 €
13/16 ans	85,00 €	90,00 €	95,00 €	105,00 €

Le montant des nuits sous tentes n'est pas modifié.

A l'unanimité, le Conseil d'administration vote les prix du CLSH pour 2009.

- **Présentation et vote du budget 2009 par chapitres:**

Section de Fonctionnement uniquement qui s'équilibre comme suit :

Dépenses : 289 615 €

Recettes : 289 615 €

voir détail en annexe 2

Concernant le montant des assurances budgété au service Portage de repas, M. Le Président et M.BRUT demandent pourquoi la somme a été revue à la baisse.

Cela s'explique par la baisse de cotisation à DEXIA SOFCAP pour l'assurance du personnel, suite au congé parental de Christine CARLIER pour 3 ans à compter du 1er janvier 2008. L'échéance 2008 étant un montant prévisionnel basé sur l'année précédente, la différence sera reportée sur l'échéance 2009.

A l'unanimité, le Conseil d'administration vote le budget présenté pour l'année 2009.

ANNEXE I
DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

ANNEXE 2
COMPTE ADMINISTRATIF 2008 ET
BUDGET 2009